



1^{er} septembre 2017

Budget 2018 Equilibre financier et développement des infrastructures

(IVS).- Le Gouvernement valaisan a présenté son projet de budget 2018, ainsi que sa planification intégrée pluriannuelle (PiP) 2018-2021. Le budget 2018 prévoit un excédent de revenu de 0.2 million de francs. Les investissements se montent à 553.1 millions de francs. Sur l'ensemble de la période 2018-2021, ils atteignent 2.2 milliards de francs. Des priorités ont été fixées par le Conseil d'Etat, en harmonie avec cette planification. La stratégie financière prévoit une croissance des montants disponibles pour les enveloppes du compte des investissements et du compte de résultats en 2019 et en 2020, puis une stabilisation en 2021.

Priorités claires

Le budget 2018 s'inscrit dans un contexte économique et financier plus serein qu'il y a quelques années. Dans l'élaboration du budget 2018 et de la PIP 2018-2021, le Conseil d'Etat a défini ses priorités et alloué, sur cette base, les ressources disponibles. Celles-ci ont été attribuées dans divers domaines, avec un accent tout particulier sur :

- le soutien aux projets de promotion énergétique ;
- la mobilité, avec notamment la construction de l'autoroute A9 ;
- la 3^{ème} correction du Rhône et les mesures d'accompagnement agricoles ;
- le développement du Campus Energypolis ;
- la modernisation informatique ;
- le soutien à la candidature pour l'organisation des Jeux olympiques 2026 ;
- les infrastructures hospitalières et la politique de vieillesse ;
- les prestations de vieillesse à charge de l'employeur.

Au budget 2018, les charges et revenus du compte de résultats sont budgétisés à 3.5 milliards de francs. Les revenus d'exploitation progressent plus que les charges correspondantes. Au final, le compte de résultats dégage un excédent de revenus de 0.2 million.

Développement des infrastructures

Le Conseil d'Etat a la volonté d'investir dans les infrastructures. Les investissements bruts atteignent 533.1 millions de francs au budget 2018. Ils sont intégralement financés par des recettes. Ce montant est supérieur aux volumes réalisés ces dernières années. Sur l'ensemble de la planification 2018-2021, les investissements représentent un volume brut de 2.2 milliards de francs.



Planification intégrée pluriannuelle

Les années de planification 2018-2021 visent également, à travers une politique durable, des résultats équilibrés, tant au niveau du compte de résultats que du compte de financement. Soutenue par une politique d'alimentation et de prélèvement aux fonds, la stratégie financière prévoit une croissance des montants disponibles pour les enveloppes du compte des investissements et du compte de résultats en 2019 et en 2020, puis une stabilisation en 2021. Cette évolution demeure modérée et exigera donc du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de définir des priorités dans le cadre des moyens disponibles. Les défis financiers, que sont, par exemple, le projet fiscal 2017 (réforme de l'imposition des entreprises), la potentielle réduction de la péréquation intercantonale et des redevances hydrauliques ou les nouveaux accords intercantonaux pour la formation tertiaire pourraient s'inscrire comme des sources de pression considérables sur les finances publiques.

Programme de législation

Le Conseil d'Etat a entrepris les travaux en vue de se doter d'un programme de législation pour donner un cap à moyen et long termes à la conduite stratégique de l'Etat. Il a débuté ce processus par un examen des forces et des faiblesses actuelles du canton, ainsi que des facteurs d'influence et des tendances qui marqueront le Valais dans le futur. Au stade actuel de ses réflexions, le Conseil d'Etat a retenu un certain nombre d'orientations stratégiques qui feront l'objet d'analyses approfondies. La planification intégrée pluriannuelle 2018-2021 n'intègre pas la totalité des objets retenus dans le programme de législation du nouveau Gouvernement. Elle sera adaptée en fonction de l'avancement et du développement de celui-ci.

Personne de contact :

***Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie
027 606 23 05***